



Union
syndicale
Solidaires

Part variable 2011 Du blé et de l'oseille au goût amer d'injustice !

Part variable...

Ne jouons pas aux hypocrites : on l'attend tous l'enveloppe qui va nous dire à combien se chiffre l'estime que la CELDA porte à notre activité. On l'attend d'autant plus que depuis des années, les aumônes nationales de la NAO sont loin de compenser l'inflation.

Bon, on sait bien, en même temps, que c'est un piège pernicieux, cette part variable. Elle remplit bien ses objectifs, elle, à coup sûr. Diviser pour régner et susciter dans les équipes quelques regards en chien de faïence. Le manque de transparence qui accompagne ce rituel annuel en est l'arme la plus efficace. La nature ayant horreur du vide, ce qu'on ne sait pas, on l'invente. Certains touchent beaucoup, d'autres peu et d'autres encore pas du tout. C'est un peu une loi de basse-cour. Jeter les graines et attendre la volée de plumes.

Sauf que nous sommes ici entre gens civilisés, bien éduqués, et que la bataille se joue autrement. Dans la tête d'abord, dans un curieux mélange où rancœur et culpabilisation jouent des coudes pour un mal-être grandissant des collectifs de travail.

Dans le cœur ensuite, comme à chaque fois que la justesse est bafouée, réduite à des explications où se mêlent formule mathématique alambiquée et jugements de valeurs intempestifs.

Pendant que les salariés se demandent si ils vont toucher quelque chose, notre équipe dirigeante, elle, se demande juste combien elle va toucher. Et là, on ne livre pas l'oseille à dos d'âne, mais en semi-remorque !

Comme disait un vieux mineur de La Ricamarie « Si on veut pas creuser le fossé, il faudra peut-être poser les pelles! ».

A méditer pour une négociation efficace sur les salaires à la rentrée!

Et intéressement

Bon, pour cette partie-là, on pourrait se faire mousser un peu ! Après tout, pour la première fois où Sud signe un accord d'intéressement, il produit plus que d'habitude.

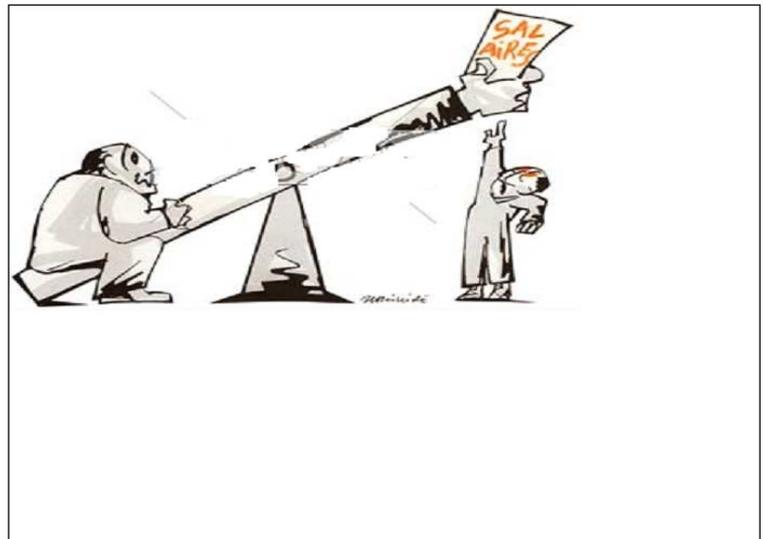
Soyons quand même modestes, raisonnables.... Et sincères. Nous nous sommes opposés quasi systématiquement à ce mode de rémunération pendant des années. Notre argumentation portait essentiellement sur 2 points :

1. Les montants versés sur un Plan Epargne Entreprise ne génèrent aucune cotisation sociale (maladie-retraite-chômage).

2. la répartition n'est pas égalitaire et favorise une fois de plus les plus gros salaires.

Sauf que là aussi, on se retrouve devant la même situation que pour la part variable : il n'y a rien d'autre, et chaque collègue attend vraiment après ça pour arrondir une fin de mois pas

(Suite au verso)



Saint Etienne, le 10 mai 2012.

**Un peu d'effort et tu l'auras...l'année prochaine
peut-être !!!**

Toujours très réjouissante.

Alors, en attendant d'être en mesure d'imposer la justice salariale par la mobilisation (on vous le jure, ça va venir !), nous avons travaillé concrètement, l'an dernier-à assurer, autant qu'il est possible, un intéressement correct et moins injustement réparti. Soumis, comme tout accord d'entreprise, à nos adhérents, cet accord a été signé par Sud à leur demande.

Un peu de beurre dans les épinards n'est pas pour nous déplaire. N'oublions pas que les résultats de la CELDA sont avant tout le fruit du travail des femmes et des hommes qui déploient toute l'année conscience professionnelle et engagement, dans des conditions qui ne cessent de se dégrader.

Alors oui, chers collègues, ça n'est pas volé tout ça !

Bon, maintenant, hormis les challenges un peu loufoques de notre amie Babette pour « gagner » un truc ou un bidule à pile, il va falloir attendre l'année prochaine et la nouvelle course à l'échalote de la part variable. Elle sera collective disent-ils.....mais entendons nous bien : ça veut juste dire que la « performance » (quantitative seulement) retenue est pour partie collective, mais la répartition, elle, sera bien toujours individuelle et arbitraire.



Bon, ça, au moins, c'est fait !!!